

Mayday, mayday, mayday — la sécurité en mer est compromise page 2



Une norme pour l'écriture syllabique des langues autochtones page 5



Radiogoniomètres : Communications Canada fait le point page 6

novembre 1991

COMMUNICATIONS EXPRESS

Volume 9, No 2

Communications Canada

Canada

Participation du MDC à une stratégie nationale pour les handicapés

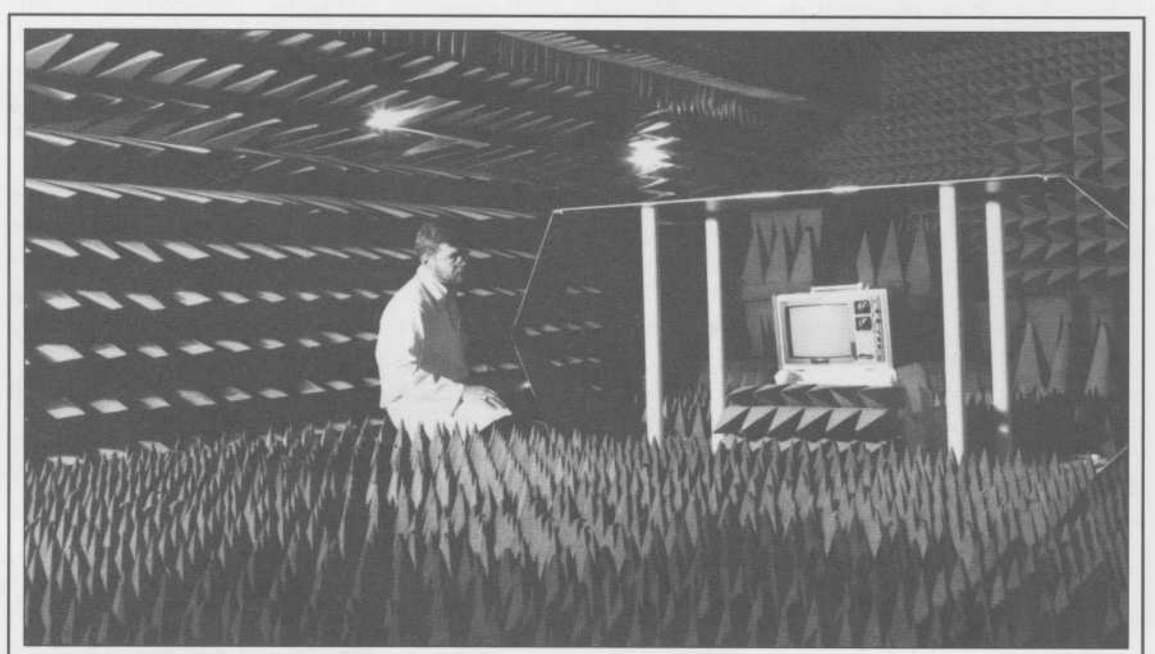
par James Greer

Communications Canada a commencé en septembre l'essai d'un système de diffusion électronique de journaux à l'intention des aveugles. C'est sa contribution à la Stratégie nationale pour l'intégration des personnes handicapées.

Le projet consiste à diffuser sur les ondes la version électronique de certains journaux, ce qui les mettra à la disposition de millions de foyers. La personne handicapée n'aura qu'à brancher un ordinateur personnel doté d'un synthétiseur de voix à son récepteur radio, pour se faire lire le journal. On pourra choisir les sections et même les articles qu'on veut.

Selon Mary Frances Laughton, gestionnaire des ressources d'information, la stratégie nationale vise à faciliter l'accès des personnes handicapées au marché du travail. Cette stratégie, annoncée par le premier ministre Mulroney le 6 septembre dernier, coûtera 158 millions de dollars pendant les cinq prochaines années. Le ministère des

Voir page 8 : Handicapés



L'homologation du matériel est une partie importante des travaux effectués aux laboratoires de l'avenue Clyde. Ici, Brian Kasper, spécialiste de la Vérification des méthodes et de la normalisation, règle le matériel d'essai qui contrôle les émissions radio dans la chambre des fréquences radio anti-écho. Voir: «Avenue Clyde» Un secret bien gardé, à la page 6.

Vers un bureau décentralisé en Ontario

par Verne Sparks

On a le sourire ces jours-ci dans les locaux du Ministère au centre-ville de Toronto, où le bureau de la région de l'Ontario côtoie celui de district de Toronto. Après deux années d'études, de sondages et d'analyses, on va mettre sur pied un nouveau «bureau décentralisé».

Le premier bureau satellite doit ouvrir ses portes au début de 1992 à Burlington, à 50 km à l'ouest du centre-ville de Toronto. Selon les plans, d'autres emplacements satellites verront le jour à l'est et au nord de la ville.

Cet événement marquera une première pour la fonction publique fédérale. Le bureau décentralisé, qui est un exemple de la formule de «télétravail» (terme générique désignant les modalités de liaison entre un bureau principal et des employés qui travaillent loin de celui-ci), sera intégré au bureau du centre-ville.

Pour plus du tiers des employés de Toronto qui habitent hors de la région métropolitaine, cette innovation est providentielle. «Je suis enchantée!» s'exclame Carrie Brooks-Joiner, expert-conseil régional des musées et du patrimoine, qui habite Burlington. «Ça me prend trois heures par jour pour me rendre à mon bureau et en revenir. J'attends cela depuis l'annonce du projet.»

Chris Julien, qui est inspecteur radio au bureau de district et habite à Brampton, est d'accord lui aussi : «Absolument. Cela va faire une grosse différence. Tous les jours, se débattre dans la circulation et chercher une place pour stationner, sans compter les dépenses... c'est pas une vie!»

Les longs trajets quotidiens et le coût élevé du logement font que le taux de roulement au bureau de Toronto est monté en flèche. Par exemple, l'expérience des employés du groupe des électrotechniciens (EL) est de deux à trois fois plus grande dans les trois bureaux de district à proximité de Toronto qu'au bureau du centre-ville.

Le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) conseille et seconde le bureau régional de l'Ontario depuis les débuts du projet. René Andrews, chercheur principal au CCRIT, explique que le Centre voit dans ce projet l'occasion d'élaborer et de mettre à l'épreuve la formule du télétravail, pour la mettre en application ailleurs.

«Deux caractéristiques distinguent le télétravail, dit-il. D'abord, le passage des employés au bureau satellite relève de la seule décision de ceux-ci; ensuite, le travail ou le service fourni par le bureau ne change pas, en général, malgré le déménagement.»

Voir page 8 : Bureau décentralisé

Planification stratégique
Le cap est mis

Le ministre Perrin Beatty et la direction du Ministère se sont réunis au Château Cartier Sheraton, à Aylmer (Québec), les 9 et 10 septembre derniers, pour discuter des stratégies à mettre en oeuvre au cours des prochains 18 mois.

Il s'agit de la séance annuelle de planification stratégique, durant laquelle le ministre a expliqué comment le mandat des communications et de la culture s'inscrit dans les priorités gouvernementales — l'unité canadienne, la prospérité nationale, la sensibilité sociale et l'efficacité du gouvernement. On y a parlé de ce que le Ministère peut faire face à ces priorités et l'on s'est penché sur différentes questions comme la gestion des ressources humaines. Plus de précisions en page 3.

Un secteur qui va bien au SMA

par James Greer

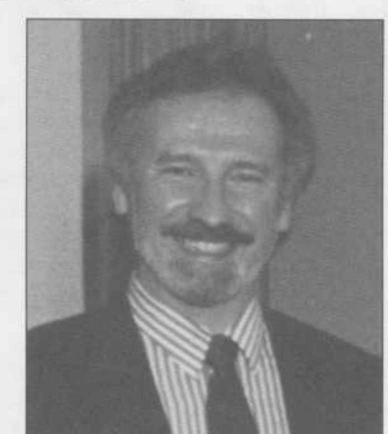
Voici le quatrième d'une série d'articles sur les cadres supérieurs. Le sous-ministre adjoint de la Politique des communications, Paul Racine, a bien voulu accorder à Communications Express *une entrevue sur la convergence des services et des technologies qu'emploient les industries de la culture, de la radiodiffusion et des télécommunications, et sur le rôle que doit jouer le Ministère afin de faciliter le développement de ces services et technologies.*

Si l'on connaît ses antécédents, il est facile de comprendre pourquoi Paul Racine considère que son poste de sous-ministre adjoint, Politique des communications, lui convient à merveille.

Après avoir étudié le droit, M. Racine a travaillé pendant 18 ans comme journaliste, puis comme gestionnaire dans les secteurs privé et public de la radiodiffusion avant d'entrer au Ministère en 1983.

Au MDC, il s'est familiarisé avec les communications et les affaires publiques aux Services d'information, a étudié le secteur des industries culturelles et les problèmes de compétence partagée aux Relations fédérales-provinciales et a travaillé à la Politique de la radiodiffusion et des télécommunications. Sous sa direction, le Secteur de la politique des communications élabore la politique et les projets de loi sur les télécommunications, la radiodiffusion, les industries culturelles et les nouveaux médias.

Il n'est pas étonnant que M. Racine décrive la création de son secteur comme la réalisation d'un vieux rêve. «J'ai de l'expérience dans tous les champs de mes fonctions, indique-t-il. C'est une chance pour moi d'être à ce poste maintenant, parce que mes responsabilités rassemblent tout ce que j'aime dans la vie.»



Paul Racine

M. Racine a été nommé SMA du nouveau Secteur de la politique des communications l'an dernier, lorsqu'on a fusionné le Secteur des affaires culturelles et de la radiodiffusion avec la Direction de la politique des télécommunications, afin de refléter le regroupement de différentes industries. «En effet,

Voir page 8 : SMA

Mayday, mayday, mayday — la sécurité en mer est compromise

par Rhonda Holtz

Des appels de détresse sont passés inaperçus par suite du brouillage de la voie 16, voie d'appel de détresse reconnue internationalement dans la bande mobile maritime VHF. Sur les eaux de la côte ouest, fréquentées par quelque 250 000 bateaux, bon nombre de navigateurs utilisent leur station radio maritime VHF à bon escient et en respectent la procédure d'opération. Toutefois, les contrevenants représentent un risque grave pour la navigation.

Le problème du respect des procédures d'opération est si grave que les bureaux de Communications Canada dans la région de la Colombie-Britannique et du Yukon ont lancé une campagne pluriannuelle de sensibilisation publique, pour signifier aux utilisateurs de la bande de fréquences maritime l'importance de respecter la procédure d'opération établie, afin que la navigation maritime soit plus sûre.

Bob Lukie, agent de la Division des affaires publiques, joue un rôle clé dans le lancement et la réalisation de la campagne de sensibilisation. Il explique que les plaisanciers, utilisant du matériel radio sans licence ou certificat d'homologation, sont l'une des principales cibles visées par la campagne. Ne sachant pas comment se servir de leur matériel radio, ils utilisent souvent à tort la voie 16, empêchant ainsi les appels d'urgence.

D'autres problèmes surviennent si les gens utilisent le mauvais matériel et la mauvaise fréquence, ce qui arrive souvent lorsque des pêcheurs commerciaux tentent de garder leurs communications secrètes. Lorsqu'un pêcheur découvre un bon coin de pêche, il veut le faire savoir à sa coopérative, mais pas à ses concurrents. Les pêcheurs utilisent alors du matériel mobile terrestre non autorisé ou se règlent sur une fréquence pour laquelle ils ne détiennent pas de licence.

Cette fréquence risque fort d'être l'entrée d'un répéteur; si le répéteur capte le signal des pêcheurs et le transmet, le titulaire autorisé ne peut utiliser le matériel. Les pêcheurs pourraient être tenus responsables lorsque le titulaire de la licence est un service de sécurité, et qu'il se produit un incident grave.

«L'été dernier, le répéteur principal de la GRC pour la zone du Lower Mainland était inutilisable pendant presque deux jours, relate M. Lukie. Un service ambulancier de l'île de Vancouver n'a pu fonctionner pendant deux heures. Dans un autre cas, quelqu'un a utilisé à tort la fréquence du répéteur installé sur la cime d'une montagne, assez longtemps pour mettre les piles à plat. Il a fallu faire cesser toutes les opérations de camionnage et d'exploitation forestière dépendant de ce système. Une telle pratique peut être très coûteuse et très grave.»

La distribution d'une affiche est l'un des principaux éléments de la campagne de sensibilisation; M. Lukie et les superviseurs des bureaux de district situés le long de la côte et dans la vallée de l'Okanagan ont fixé cette affiche aux endroits fréquentés par les navigateurs. Ils ont également parlé aux journalistes qui, après avoir compris la gravité du problème, se sont montrés enthousiastes à l'idée de couvrir cette affaire. «Ce n'est là qu'un début, de dire M. Lukie. C'est un engagement de plusieurs années. Maintenant que nous avons fait connaître davantage le Ministère et la question du respect des procédures d'opération, il faut travailler avec d'autres groupes. Tous doivent savoir que l'utilisation abusive des ondes peut entraîner de graves problèmes.»

Bob Lukie, agent aux affaires publiques dans la région de la C.-B. et du Yukon, et une affiche informant les navigateurs des règlements radio applicables aux bateaux.

La régionalisation à Communications Canada

par Gilles Rouleau

Alors que le Ministère s'engage dans la régionalisation d'un grand nombre de ses programmes et services, des employés posent des questions sur cette initiative, sur les raisons qui l'ont suscitée et sur les avantages qu'elle peut avoir pour l'exécution des programmes. Communications Express *a demandé à Gilles Rouleau, directeur général intérimaire, Opérations régionales, de donner des éclaircissements sur la régionalisation et ses répercussions sur le Ministère.*

La régionalisation repose sur l'attribution systématique des ressources à chacune des régions du Canada; ainsi, les programmes et les services se rapprochent efficacement de la clientèle. Cette initiative confère aux bureaux régionaux et aux bureaux de district les pouvoirs nécessaires et la responsabilité de répondre adéquatement à des besoins divers selon les parties du pays.

La régionalisation ne vise pas à isoler les régions, bien au contraire. Les régions ont un rôle plus vaste à jouer dans la conception et l'exécution des programmes du Ministère, de même que dans la conception et la prestation de ses services. Elles peuvent remplir ce rôle de façon créatrice afin de répondre aux besoins de leur milieu.

À une époque où les ressources diminuent, des pressions s'exercent pour que les programmes et les services publics soient plus efficaces. Tous les paliers d'administration réduisent leurs dépenses et limitent leur croissance. Cela donne encore plus de force et d'importance à la régionalisation.



Gilles Rouleau

Pour les clients de notre ministère (qui paient un grand nombre des services qu'ils reçoivent), la régionalisation signifie des contacts sur place avec le personnel du Ministère, des réponses plus rapides et un meilleur accès à nos programmes et à nos services. Pour le personnel régional, cela signifie un apport plus important dans l'élaboration des politiques et des programmes.

Des initiatives comme le régime d'accroissement des pouvoirs et responsabilités ministériels (APRM) établissent le contexte ministériel et le climat propice à la régionalisation. Un récent rapport du gouvernement déclare : «Le gouvernement veut que les fonctionnaires, surtout ceux qui travaillent dans les régions, soient plus visibles et accessibles au public». Au ministère des Communications, la régionalisation permettra d'atteindre ce but en conférant à tous les employés le pouvoir, la responsabilité et la latitude nécessaires à l'exécution de leur travail, ainsi que l'obligation d'en rendre compte.

Le premier principe directeur de l'énoncé de mission du Ministère, «le service en tant que but primordial», souligne l'engagement fondamental de tout le personnel. La régionalisation est pleinement compatible avec ce principe et réalise cet engagement en faveur des personnes dont les intérêts sont primordiaux, c'est-à-dire le grand public et les clients du Ministère.

COMMUNICATIONS
EXPRESS

Communications Express est publié six fois par année à l'intention des employés de Communications Canada par les services d'information. Le journal poursuit les objectifs suivants : informer les lecteurs des activités du ministère et du personnel; souligner les réalisations des employés; informer les lecteurs des développements dans les domaines des communications et de la culture; favoriser un débat instructif sur des sujets qui concernent le Ministère, ses clients et son personnel.

Communications Express accueille volontiers les lettres ouvertes, les suggestions d'articles et les contributions des lecteurs. Veuillez communiquer avec le rédacteur en chef concernant les lignes directrices à suivre.

Adresse :
Communications Canada, 300, rue Slater, pièce 1932
Ottawa (Ontario) K1A 0C8

Comité de rédaction : Yves Brunet, Jeanne Drouillard, Marguerite Gobeil, Tim Hibbard, Michael Holmes, Michelle Santerre-Hébert, Mary Frances Laughton, Marie-Geneviève Mounier, France Nadeau, Winnie Pietrykowski, Dan Rainboth, Anne Séguin, Paul Soucy.

Rédacteur: JimTodd
Production : Waisglass Communication Services Ltd.

Ont collaboré à ce numéro : John Brebner, Jean Caron, Janice Lang, Jeanne Lindblad, Josée Miville-Dechêne, Marie-Michelle Morisset.

ISSN : 0833-5400

Conseils de sécurité

La sécurité est un élément important du travail quotidien des employés. Dans le présent numéro, Communications Express *poursuit l'examen des pratiques ministérielles de sécurité.*

Il existe une méthode précise pour envoyer des renseignements cotés «Protégé C», «Confidentiel» et «Secret».

Les renseignements doivent être insérés dans deux enveloppes cachetées, l'une à l'intérieur de l'autre. L'enveloppe intérieure doit porter une adresse complète, une indication du niveau de sécurité et, au choix, la mention **«NE PEUT ÊTRE OUVERTE QUE PAR _____»**. Pour les renseignements cotés «Secret», l'enveloppe intérieure doit être cachetée avec du ruban adhésif spécial et comporter une formule «Note d'envoi et reçu».

Il est interdit d'envoyer ces documents par courrier de première classe; on doit plutôt se servir du courrier recommandé, de la poste prioritaire, des messageries commerciales, d'un messager autorisé possédant la cote de sécurité requise ou de la valise diplomatique pour contenu classifié. Les deux dernières méthodes sont les seules auxquelles on peut recourir pour les envois à l'extérieur du pays.

Pour plus de renseignements, consulter la section 10 du *Guide de la sécurité* du MDC ou communiquer avec Julie Côté, chef des programmes de sécurité et d'information spéciale (DSCS), au (613) 990-4430.



Affiche du SMAQ primée

La Société des graphistes du Québec a attribué à Communications Canada son prix d'excellence de 1991 pour la catégorie des affiches.

L'affiche gagnante, intitulée «L'environnement, une question de culture – Créer l'environnement», souligne la relation qui existe entre l'architecture et l'environnement. Cette affiche, qui vise comme les autres de sa série à aider le public à prendre conscience du rapport existant entre le milieu naturel et les disciplines artistiques, a été préparée par François Picard de la société Lumbago pour le secteur du Québec (SMAQ).

Le prix a été présenté à l'occasion d'un gala lors du Congrès international des associations d'arts graphiques tenu à Montréal du 25 août au 1er septembre.

Premier objectif du Ministère : bâtir le pays et sa prospérité

Cette année, le renouvellement du Canada était au centre de la session de planification stratégique, tenue les 9 et 10 septembre à Aylmer (Québec). La haute gestion a reconnu sans hésiter le rôle central que le Ministère doit jouer pour bâtir un pays uni et prospère.

Dans cette perspective, la haute direction et le ministre des Communications Perrin Beatty ont élaboré un plan de travail. La responsabilité sociale et la nécessité de miser sur une bonne gestion des ressources humaines ont également fait partie des sujets abordés pendant la session.

«L'unité canadienne sera la priorité du gouvernement et du Ministère», a déclaré M. Beatty, qui a souligné l'importance du rôle du gouvernement du Canada dans les domaines de la culture et des communications. «Bien que l'on entende beaucoup parler de dévolution de pouvoir et de transfert de programmes aux provinces, le ministre a précisé que le Ministère allait se concentrer sur les objectifs d'unité et de prospérité», d'ajouter le sous-ministre Alain Gourd.

Des échanges fructueux ont eu lieu sur les nouvelles façons d'aborder la prestation de services et sur l'utilité d'une politique culturelle indiquant le rôle du gouvernement fédéral dans le contexte de la réforme constitutionnelle. Plusieurs intervenants ont souhaité que le fonctionnement du Ministère tienne davantage compte des particularités régionales.

De nombreux gestionnaires étaient d'avis que l'identité du pays ne relève pas seulement du domaine culturel, mais aussi des télécommunications qui renforcent l'appartenance, l'accessibilité et l'équité.

Qu'il s'agisse des télécommunications ou de la culture, la nécessité d'une réorientation stratégique est souvent revenue dans les discussions. Selon M. Gourd, nous devons faire en sorte que nos clients du secteur culturel puissent gérer leurs activités efficacement, comme les employés du Ministère ont appris à le faire. Quant aux télécommunications, il a déclaré que la collaboration avec les provinces devra être plus étroite afin d'harmoniser les approches.

Visiteuse inattendue à la session, Liza Frulla-Hébert, ministre des Affaires culturelles du Québec, a corroboré cette opinion. «Elle a parlé des objectifs de son gouvernement visant à appuyer la culture québécoise et s'est montrée très positive au sujet de la coopération future avec le Ministère», a signalé M. Gourd.

Les gestionnaires ont retenu la prospérité comme deuxième priorité stratégique du Ministère et ont rappelé le rôle vital des services de télécommunications de pointe. Le principal élément du programme législatif de l'automne sera le dépôt d'un projet de loi sur les télécommunications en vue de favoriser l'essor de cette industrie.

De même, M. Gourd a affirmé que l'innovation dans la recherche, la gestion du spectre et la convergence des technologies de production et de distribution dans les industries culturelles contribueraient à la prospérité du Canada.

Pour sa part, M. Beatty a insisté sur les répercussions sociales des nouvelles technologies des télécommunications et de l'information, qui doivent devenir une priorité pour le Ministère. Il est devenu impératif de protéger la vie privée des gens dans une société de plus en plus dépendante des réseaux d'information, et de mieux comprendre les effets des nouvelles technologies sur la société et la santé.

Par ailleurs, M. Beatty a souhaité que le Ministère assume de plus grandes responsabilités sociales en privilégiant l'application de nouvelles technologies qui contribuent à l'alphabétisation et qui fournissent de meilleurs services aux personnes handicapées et à d'autres groupes défavorisés de notre société.



Lors de la session de planification stratégique, la ministre des Affaires culturelles du Québec Liza Frulla-Hébert s'est jointe au ministre des Communications Perrin Beatty, afin de présenter la perspective provinciale en matière de communications et de culture.

L'innovation : une priorité en gestion des ressources humaines

«Si l'on veut maintenir de bonnes relations humaines au Ministère, il importe d'innover constamment», a déclaré le sous-ministre Alain Gourd.

La question était un des sujets abordés par la haute direction lors de la session annuelle de planification. Les discussions ont porté sur la nécessité de continuer à motiver les employés, à un moment où le rôle du Ministère évolue afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle et de s'ajuster à un nouvel environnement constitutionnel et financier.

«Notre personnel, a reconnu M. Gourd, a démontré qu'il était disposé à adopter de nouvelles approches afin de mieux servir le public, comme en témoignent la mise sur pied de nos organismes de service spéciaux et la réorganisation du Ministère. Nous devons compter sur tous nos employés, et nos besoins ne cessent d'augmenter».

Tous ont souligné l'importance de la formation. Au cours des deux dernières années, les employés ont souvent affirmé qu'ils souhaitaient en recevoir davantage. M. Gourd a précisé que si la formation était d'une importance indéniable, il fallait s'assurer qu'elle soit dispensée aux employés de façon équitable et adéquate.

Le sous-ministre a indiqué qu'environ 30 p. 100 des employés ne recevaient aucune formation. «Pour remédier à cette situation, nous avons décidé que chaque employé aurait accès à trois jours de formation par an. Ce sera comme un compte en banque; il reviendra à l'employé de se prévaloir de ce droit à la formation.»

Les gestionnaires pourront conseiller les employés sur la formation à choisir, mais c'est aux employés à déterminer s'ils miseront sur une formation technique ou sur un perfectionnement professionnel général.

La nouvelle politique permettra aux employés de s'adapter aux changements du Ministère. «Si de nouvelles technologies apparaissent, et que certains emplois s'en trouvent enrichis, nous sommes déterminés à trouver dans le Ministère des employés capables d'occuper ces emplois. Si un poste se trouve modifié, nous donnerons à l'employé qui l'occupe la formation qui s'impose».

«Tous les employés ont contribué à l'édification et à l'affirmation de la culture du Ministère, d'ajouter M. Gourd. C'est pourquoi il est hors de question de faire des mises à pied d'employés permanents, mais de favoriser plutôt le perfectionnement professionnel des employés».

M. Gourd a d'ailleurs affirmé que notre Ministère s'était affiché comme l'un des chefs de file dans l'élaboration d'une meilleure gestion des ressources humaines et qu'il nous fallait continuer sur cette lancée.

Amélioration des pratiques de gestion et de communications internes

À la séance de planification stratégique d'octobre 1990, la haute direction lançait une initiative pour améliorer les pratiques de gestion et les communications internes, et déterminait cinq secteurs cibles : la gestion des ressources humaines, la gestion opérationnelle, la régionalisation, les pratiques de communication interne et la diffusion de la mission. Voici un résumé des progrès accomplis depuis lors.

Gestion des ressources humaines — Le thème majeur est la responsabilisation. Le personnel s'est vu confier plus de responsabilités, et on a mis l'accent sur les ressources et la formation à lui donner pour qu'il exécute ses tâches. Autres initiatives : perfectionnement et formation des gestionnaires, ainsi que leur évaluation par le personnel.

Gestion opérationnelle — Le Comité sur la bureaucratie excessive s'est efforcé de simplifier les procédures et de réduire les formalités administratives. Premiers résultats : rationalisation et normalisation des méthodes de rapport pour la revue de 12 mois et le plan opérationnel de l'année budgétaire.

Régionalisation — La Direction des opérations régionales évalue les répercussions des propositions de transfert de programmes aux régions. On signera des accords de gestion (protocoles d'entente) décrivant les dispositions et définissant les responsabilités.

Communications internes — Les employés ont répété plusieurs fois que les réunions sont la façon la plus efficace de communiquer. Le Ministère informe maintenant ses employés des changements au sein de l'organisation selon un système «pyramidal» d'information : les membres de la haute direction communiquent l'information aux directeurs généraux, qui la transmettent ensuite aux directeurs et ainsi de suite de haut en bas de la hiérarchie.

Les sous-ministres adjoints se sont engagés à tenir plus de rencontres avec leurs employés, notamment dans les régions. Les réunions sont suivies de communications écrites.

Tous les gestionnaires sont invités à tenir des réunions régulières du personnel; c'est une exigence minimale de la norme de communication interne par rapport à laquelle ils sont évalués.

Diffusion de la mission — La série d'ateliers de planification stratégique de 1990 s'est révélée un moyen précieux de favoriser chez les employés la discussion sur les buts de la mission et les plans stratégiques du Ministère. Les ateliers se sont poursuivis en 1991.

Les initiatives de Vision 2000 sont bien parties

Imaginez : vous pêchez un omble de l'Arctique digne d'un trophée dans le Grand Lac des Esclaves et vous en envoyez une photo par téléphone à un ami de Chicoutimi le matin même.

Communications Canada travaille à la réalisation de cette technologie dans le cadre de Vision 2000, initiative des secteurs privé et public visant à donner au Canada un avantage concurrentiel sur le marché mondial des télécommunications et de l'information.

Vision 2000 inc. regroupe 38 entreprises canadiennes de technologie des télécommunications et de l'information, des organismes de recherche, des universités, ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux. Lancée en 1989, l'initiative a pour objet d'accélérer les innovations et de favoriser la collaboration en recherche-développement (R-D) afin de permettre la production de nouveaux produits et services canadiens destinés au marché mondial des technologies des télécommunications et de l'information.

«Vision 2000 est la stratégie que l'industrie des télécommunications a adoptée pour relever les défis du XXIe siècle», déclare Sandi McDonald, gestionnaire assurant la liaison entre le gouvernement et l'industrie à Communications Canada. «Les divers groupes ont choisi de mettre l'accent sur les communications personnelles parce que c'est dans ce secteur que le Canada possède un avantage, et qu'il peut devancer ses concurrents», ajoute-t-elle.

Quinze projets de R-D, dont le financement conjoint atteint près de 30 millions de dollars, ont été rendus publics lors de la réunion générale de Vision 2000 tenue en mai dernier. Le ministre des Communications Perrin Beatty a annoncé que le Ministère participera à 11 de ces projets et y consacrera 7,7 millions de dollars.

Le Centre de recherches sur les communications et le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail vont jouer un rôle clé dans la réalisation des divers projets de recherche, notamment dans les domaines des communications par satellite, de la radio numérique, de la transmission par fibres optiques et des antennes réseau à commande de phase. On a aussi lancé différents projets régionaux dont l'établissement d'un système de poursuite, monté sur véhicule, à partir des réseaux téléphoniques cellulaires.

Des gestionnaires régionaux du Ministère et le personnel de Vision 2000 se sont réunis à Calgary en juillet pour faire le point sur les projets et décider du rôle que jouerait le personnel régional dans les activités de Vision 2000.

Afin de recueillir l'opinion des utilisateurs, des réalisateurs et des concepteurs dans le domaine des technologies des télécommunications et de l'information, Vision 2000 inc. va parrainer une conférence à Banff, en Alberta, en novembre prochain, qui portera sur la mise en réseau du village planétaire. À cette occasion, plus de 500 participants venant de tous les champs d'activité des secteurs public et privé débattront des moyens à prendre pour mettre au point des produits et des services innovateurs pour le grand public.

À trois pour couvrir le front arctique

par Rachelle Smith

«Nous sommes trois pour assurer la bonne marche des affaires du Ministère dans le tiers nord du Canada, et c'est tout un défi», affirme Rolf Ziemann, directeur du Bureau de district de Yellowknife dans la région du Centre.

Bien que la plupart des activités culturelles et technologiques du Ministère dans les Territoires du Nord-Ouest soient menées par le Bureau régional de Winnipeg, le spectre est géré par le Bureau de district. La radio assurant là-bas une fonction vitale, ce service est essentiel. En effet, la région ne peut compter sur des réseaux téléphoniques ou informatiques étendus.

Lorsque les éruptions solaires ont atteint le Nord en juillet dernier, elles ont interrompu les radiocommunications sur moyennes et hautes fréquences. Le bureau de Yellowknife fut inondé d'appels des gîtes, des chasseurs et des trappeurs, des exploitations minières et des campements d'exploration qui étaient coupés du monde.

Pourquoi quelqu'un choisit-il d'habiter une région aux longs hivers implacables, où le coût de la vie est si élevé? M. Ziemann, qui habite le Nord depuis longtemps, répond à la question. «Je n'éprouve pas le désir de retourner vivre en ville où les gens sont obsédés par l'autobus qu'il ne faut pas rater. J'aime les gens d'ici. Nous formons une petite communauté très unie.»

La commis Judy Comerford, abonde dans le même sens. «Si je pense au Nord, amical est le mot qui me vient à l'esprit. Ici, les gens sont toujours prêts à sourire et à tendre la main.»

Mme Comerford vit dans le Nord depuis 23 ans. Elle y a élevé deux enfants et compte y rester jusqu'à ce que son mari prenne sa retraite dans sept ans. Pas étonnant qu'elle aille en vacances dans le sud de la Californie et sous d'autres climats plus chauds!

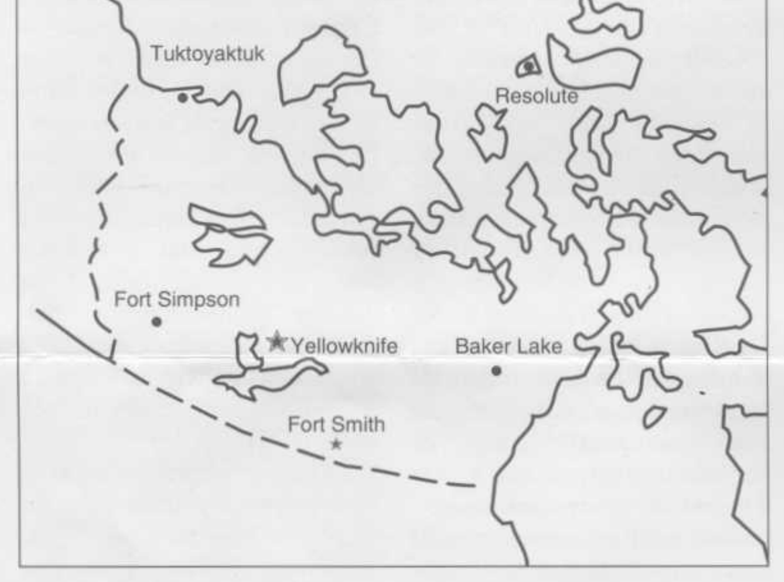
L'inspecteur radio Bernie Ries est le dernier à s'être joint au personnel du Bureau de district. Il est arrivé à Yellowknife en juillet dernier, avec sa femme et ses deux filles, en provenance du Bureau de district de Saskatoon.

«Le travail est très intéressant. Les défis sont différents de ceux que j'avais à Saskatoon. Je suis appelé à voyager et je rencontre une foule de gens.»

Les distances et les différences entre les collectivités et les habitants qui apportent aux Territoires du Nord-Ouest tout leur cachet, sont aussi de grands défis auxquels les employés du bureau de Yellowknife doivent faire face. Rendre visite à trois collectivités pour y faire des inspections radio peut signifier une semaine ou deux passées loin du bureau et des dépenses de plusieurs milliers de dollars.

La division proposée des Territoires en territoires de l'est et de l'ouest pourrait représenter de nouveaux défis pour l'équipe de Yellowknife. «Actuellement, la principale administration régionale se trouve à deux coins de rue, déclare Rolf Ziemann. Si la division se concrétise, il nous faudra aussi faire affaire avec une autre administration dans l'est de l'Arctique.»

Pour l'instant, le Bureau de district de Yellowknife continue à jouer un rôle primordial entre le Ministère et l'administration territoriale. Par exemple, M. Ziemann agit à titre de conseiller en communications auprès du gouvernement territorial. «Je siège au sein du comité de contrôle des urgences territoriales (TECC) et au sein du comité directeur des Territoires du Nord-Ouest qui dit au TECC ce qu'il doit faire. Ainsi, je peux me donner des ordres», fait observer M. Ziemann d'un air amusé.




Rolf Ziemann, directeur du Bureau de district


La commis Judy Comerford


L'inspecteur radio Bernie Ries

Profil des T.N.-O.

- Superficie : 3 379 000 km^2
- Population : 55 000 habitants (36% d'Inuit, 16% de Dénés, 7% de Métis, 41% de non-autochtones) répartis dans 59 collectivités (12 000 habitants à Yellowknife, la capitale)
- Huit langues officielles (le gwich'in, le cri, le chipewyan, l'inuktitut, le slavey, le dogrib, l'anglais et le français).
- Seulement six collectivités sont accessibles par la route à longueur d'année.
- Le prix du hamburger est de 5 $.

Faire plus avec l'informatique... et l'imagination

Situé Route de l'Église, dans l'édifice qui abrite la succursale postale de Sainte-Foy, le bureau de Québec compte 15 personnes, dont deux affectées au bureau satellite de Rimouski, travaillant sous la direction d'Yvon Trudel, un vétéran du Ministère ayant fait ses armes en région, notamment à Rimouski et sur la Côte-Nord.

Même si ce n'est pas à ce domaine que le bureau de Québec consacre le gros de ses activités et de ses ressources, M. Trudel souligne que depuis mars dernier, Québec est le seul bureau de district à employer une agente de développement culturel à temps plein, Marie Bérubé. «Ça, c'est vraiment de la décentralisation», affirme-t-il, soulignant que beaucoup de raisons justifiaient une telle nomination, notamment l'abondance des activités culturelles dans le territoire et le mouvement de régionalisation des services prôné par Fonction Publique 2000.

Ce qui frappe d'abord lorsqu'on pénètre dans les locaux du bureau de district de Québec, c'est l'abondance de cartes géographiques et d'appareils électroniques. C'est que le mandat principal des gens de Québec est la gestion du spectre des fréquences radio : évaluation des demandes de permis, des systèmes de communications, des compétences des utilisateurs et des normes de qualité technique. La superficie du territoire est de l'ordre de 400 000 kilomètres carrés, pour une population d'un peu plus de 1,3 million de personnes Le bureau de district de Québec administre 31 000 licences radio exploitées par 5 300 utilisateurs. L'octroi de licences rapporte annuellement quelque 3,6 millions au trésor public.

Une part importante des appareils de radiocommunication sert au gouvernement du Québec et à ses organismes, tels la Sûreté du Québec ou le ministère des Loisirs, Chasse et Pêche, mais aussi à de nombreux commerces, flottes de taxi et services de messagerie, sans oublier les appareils de téléphone cellulaire dont l'usage est de plus en plus répandu.

M. Trudel estime que le travail de ses employés est un véritable moteur de l'activité économique du Québec. Mais il souligne également le rôle essentiel des radiocommunications dans le domaine de la sécurité et de la protection du public. À cet égard, Yvon Trudel rappelle les incendies de forêts du début de l'été dans la région de Baie-Comeau. «S'il n'y avait pas eu de système efficace de radiocommunication, rappelle-t-il, la coordination aurait été beaucoup plus compliquée».

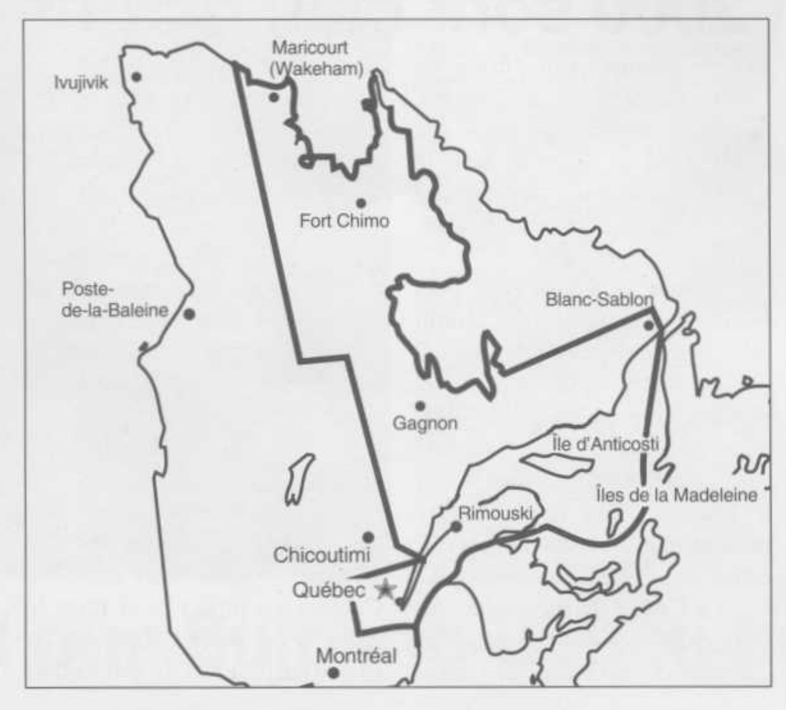
Le bureau de district de Québec assure par ailleurs la gestion technique de 337 émetteurs MA, MF et de télévision ainsi que de 161 systèmes de câblodistribution. Il vérifie de façon constante la conformité de la qualité des signaux sonores aux normes techniques. Le bureau de Québec effectue également les études de faisabilité technique, lorsqu'une demande de licence de radiodiffusion MA ou MF est acheminée au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

La tâche des gens de Québec est non seulement lourde, mais complexe. «C'est vrai, convient M. Trudel, que la complexité de notre travail augmente chaque année. Mais nous avons créé un certain nombre d'outils qui nous permettent de faire le travail plus efficacement et de compenser amplement l'augmentation de notre tâche».

Quels sont ces outils? Essentiellement l'informatique. «Dès le début, nous avons cru à cette avenue pour augmenter la qualité et l'efficacité de nos services». Ainsi, M. Trudel rappelle avec fierté que c'est à Québec que Michel Robitaille, chef du secteur de l'autorisation, a conçu un registre de demandes de licences radio maintenant utilisé dans tous les bureaux de district au Québec.

Actuellement, le bureau de Québec élabore un projet national de cueillette et d'enregistrement de données techniques amassées lors des inspections des stations radio.

«Notre bureau est très dynamique, assure M. Trudel, tant sur le plan de la gestion du spectre que des autres activités». Il existe une volonté très nette d'innovation et d'efficacité, et les employés du bureau de Québec ont clairement démontré que la décentralisation comporte de nombreux avantages, y compris celui de stimuler l'initiative.



Une norme pour l'écriture syllabique des langues autochtones

par Stephen Rouse

Communications Canada, de concert avec des organisations autochtones canadiennes, travaille à faciliter l'utilisation des ordinateurs par les Autochtones, dans leur propre langue. D'après Louise Campbell, agente de projet, Applications informatiques, Développement et planification des télécommunications, «l'objectif à long terme de ce projet de cinq ans, est de mettre au point des applications informatiques pour les Canadiens autochtones. Mais il faut d'abord s'entendre sur le codage informatique d'un jeu de caractères syllabiques.»

Lorsqu'un code aura été adopté, les utilisateurs pourront créer de meilleures ressources éducationnelles (enseignement assisté par ordinateur, p. ex.), offrir des services de traduction et d'édition et télécommuniquer des textes. Le code sera basé sur les caractères syllabiques utilisés par de nombreux enseignants autochtones depuis le milieu du XIXe siècle.

Ce sont des Autochtones utilisant l'ordinateur qui ont constaté la nécessité d'adopter un code informatique commun. Un sondage fait à leur demande, en 1989, a révélé que différents groupes étaient en train de créer leurs propres jeux de caractères (claviers d'ordinateur), en manipulant différents logiciels.

«Ils consacraient beaucoup de temps et d'efforts, ajoute Mme Campbell, à traduire des logiciels anglais en langue autochtone, souvent sans se rendre compte que d'autres groupes se livraient à des activités semblables».

Mme Campbell travaille avec Esther Wesley, du Centre culturel ojibway de Timmins (Ontario), et c'est celle-ci qui dirige la création du jeu de caractères syllabiques à l'intention des groupes linguistiques inuktitut, cri et ojibway. Plus de 65 groupes des quatre coins du pays ont indiqué les caractères qu'ils emploient, et c'est à partir de ces données que l'on créera le répertoire commun.



Louise Campbell (à droite) et Esther Wesley montrent un tableau des symboles utilisés pour coder par ordinateur des syllabes en langue autochtone.

«Ce serait bien que les Autochtones soient à l'avant-garde de la technologie contemporaine, déclare le coordonnateur de l'Association nationale des centres éducatifs et culturels, Harold Tarbell. Pour ce faire, ils doivent être impliqués davantage.» L'Association, qui regroupe 72 centres autochtones, travaille avec Mmes Campbell et Wesley en vue de faire approuver le répertoire de caractères par les utilisateurs autochtones, plus tard cet automne.

Après son approbation, on proposera à l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) et à l'Organisation internationale de normalisation (ISO) d'adopter le code en tant que norme pour les caractères autochtones. Enfin, au cours de l'étape finale du projet, le Ministère appuierait des essais d'applications particulières du code, pour des ordinateurs et des logiciels de conception spéciale, par exemple.

«Nous prévoyons d'intéressantes nouveautés technologiques pour bientôt, indique Mme Campbell. Ce qui rend le projet si excitant, c'est que les Autochtones sont en train de prendre le contrôle de l'avenir de leurs langues.»

Les caractères syllabiques remontent loin dans le passé d'une employée

Les raisons pour lesquelles Louise Campbell s'intéresse aux caractères syllabiques se cachent dans les branches de son arbre généalogique.

En effet, elle est en train de compléter le travail entrepris par son trisaïeul, Edward Paupanakis, pasteur méthodiste qui aida à traduire de nombreux documents de l'anglais au cri à Norway House (Manitoba), de 1840 à 1880.

«Les caractères syllabiques sont faciles à lire parce qu'ils représentent des syllabes, dit Mme Campbell, elle-même crie. Quand les missionnaires ont commencé à s'en servir dans l'enseignement, ils ont vraiment augmenté le taux d'alphabétisation des Indiens.»

Ces caractères, les missionnaires les ont créés à partir de symboles sténographiques et de quatre voyelles des dialectes cris. Au début, on a traduit de peine et misère la Bible et quelques centaines d'hymnes religieux. Depuis, l'écriture syllabique de Norway House a été adoptée par plus de 200 langues et dialectes au Canada.

Mme Campbell travaille avec de nombreux groupes autochtones, notamment des éducateurs et utilisateurs de l'ordinateur, afin de populariser l'emploi d'un code informatique unique et d'en assurer la réussite, ce qui ouvrirait de nouvelles possibilités pour les Autochtones dans les domaines de l'enseignement et de l'édition.

La mission canadienne en Europe : promotion de notre savoir-faire en télé-enseignement

par Michel Vachon

Une mission en Europe, du 17 au 27 juin, dirigée par le Ministère et destinée à promouvoir le savoir-faire canadien en matière de télé-enseignement, a obtenu un succès inespéré d'après Keith Chang, directeur, Commercialisation des technologies et développement économique.

«Nous espérions en apprendre davantage sur les activités européennes, mieux faire connaître la technologie et le potentiel canadiens et travailler en vue d'associations à long terme avec les Européens, indique M. Chang. Non seulement avons-nous atteint ces objectifs, mais certaines entreprises ont conclu des ventes sur-le-champ, ce qui est très inhabituel.»

La Mission canadienne sur le télé-enseignement et l'enseignement automatisé, était coparrainée par les Affaires extérieures et le Commerce extérieur et par Communications Canada. Elle comprenait 17 représentants des secteurs privé et public, d'organismes de recherche et des universités. Organisée par Thérèse Rivest, analyste principale, Développement télématique, elle avait M. Chang à sa tête; Jocelyne Picot, directrice, Recherche organisationnelle, en faisait également partie.

Des rencontres ont eu lieu avec des prestataires de services de télé-enseignement, des établissements de formation, des sociétés informatiques, des centres de recherche et des éducateurs en Grande-Bretagne, en France, en Italie, en Belgique et aux Pays-Bas. La délégation canadienne a aussi visité certains centres de télé-enseignement, dont l'Université ouverte de Grande-Bretagne et l'Université libre de Belgique.

Le télé-enseignement utilise la technologie afin de donner des cours aux personnes incapables de se rendre dans les établissements d'enseignement parce qu'ils vivent en région éloignée, sont invalides ou n'ont pas le temps de suivre des cours réguliers. «Le télé-enseignement englobe les cours donnés sur les réseaux de télécommunications, l'apprentissage ouvert par l'intermédiaire des systèmes de radiodiffusion, l'enseignement automatisé et les multimédias interactifs», explique M. Chang. Bien des organismes et des entreprises considèrent le télé-enseignement articulé sur ordinateur et sur les multimédias comme un mode efficace et économique de formation des employés.

Les organisations canadiennes ont une solide expérience de l'utilisation des technologies de pointe à des fins éducatives, explique M. Chang. «Il était inévitable que nous développions le télé-enseignement; le pays est si vaste, et nous avions à relever le défi d'assurer des services éducatifs aux habitants des régions rurales et isolées. Pendant que les autres élaboraient des plans, nous passions à l'action.»

Pour développer le télé-enseignement, la Communauté économique européenne a lancé une initiative majeure appelée DELTA, en vue d'élaborer une nouvelle technologie et de lancer des projets innovateurs, à grande échelle, indique M. Chang. «Notre mission a permis de déceler un certain nombre de possibilités dans des secteurs où, compte tenu de nos points forts respectifs, nous pourrions tirer profit de projets conjoints et d'autres activités de collaboration avec les Européens.»

«Un avantage inattendu de cette mission, furent les contacts entre les représentants canadiens, indique M. Chang. C'était la première fois que se réunissaient des représentants de tout le pays, et chacun a beaucoup appris sur ce que les Canadiens pouvaient réaliser en télé-enseignement. Les membres du groupe pourraient former la base d'un organisme canadien de télé-enseignement et ils se réuniront de nouveau.»

On a également prévu d'autres rencontres avec les Européens afin de déceler les occasions commerciales et les possibilités de collaboration en recherche et développement, y compris un atelier éventuel et une mission française au Canada.

Une étudiante du secondaire bénéficie du programme d'éducation coopérative

par Stephen Rouse

Presser des citrons à un kiosque de rafraîchissements était le seul «véritable emploi» que Sarah Klotz, étudiante dans une école secondaire d'Ottawa, avait occupé avant de travailler à Communications Canada, dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative de quatre semaines, en qualité d'assistante de recherche auprès du Groupe de travail sur la stratégie patrimoniale.

«C'était bien mieux que de travailler à un kiosque. Tout le monde m'a traitée en adulte; c'était super», dit l'adolescente de 16 ans dont les qualifications comprenaient un vif engouement pour l'histoire, la recherche et la rédaction.

Robert Taylor, conseiller principal de direction, a supervisé l'étudiante en créant un plan de travail, en suivant son travail et en communiquant avec Dorinda McCarthy, coordinatrice du programme d'éducation coopérative à l'école secondaire Colonel By d'Ottawa.

Préparer une stratégie nationale du patrimoine constitue un objectif fondamental du Groupe de travail, objectif où M. Taylor a vu l'occasion d'utiliser les talents de Mlle Klotz. En effet, on a demandé à Sarah de compiler et de résumer diverses politiques provinciales en matière de patrimoine pour servir au Groupe de travail dans ses discussions avec les provinces.

M. Taylor a de plus convié la jeune fille à visiter les coulisses de l'Institut canadien de conservation (ICC), du Musée canadien des civilisations, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) et des Archives nationales du Canada, lui donnant l'occasion de bavarder avec scientifiques et historiens.


Sarah Klotz

«Nous avons essayé d'en faire une expérience aussi enrichissante que possible,» commente M. Taylor, soulignant que de tels programmes fournissent d'excellentes occasions au Ministère d'entretenir des relations avec le public et exposent les participants à des situations de travail réelles.

«Je ne me doutais pas qu'il existait des perspectives de carrière comme celles qui sont offertes à l'ICC ou au RCIP; cela a changé l'idée que je me faisais des sciences», confie Mlle Klotz, dont le séjour au Ministère lui a mérité un crédit d'un cours de 11e année.

Radiogoniomètres : Communications Canada évalue et fait le point

par Jim Greer

Communications Canada évalue présentement deux systèmes mobiles de radiogoniométrie, utilisés pour la recherche des sources de brouillage du spectre.

Les évaluations, se terminant d'ici décembre, poursuivent deux buts, explique Don Paskovich, analyste, exploitation et méthodes, Systèmes automatisés de gestion du spectre, Programmes techniques. «Nous essayons les deux appareils pour voir comment on les utilise sur le terrain. Plus tard, nous pourrons mettre au point un nouveau matériel mieux adapté aux besoins des bureaux de district.»

Les évaluations permettent aussi aux inspecteurs de s'habituer au matériel, ajoute M. Paskovich. À l'heure actuelle, le Ministère dispose de radiogoniomètres d'une capacité limitée; les inspecteurs doivent souvent rechercher les sources de brouillage en mesurant l'intensité du signal avec une antenne directionnelle.

Les deux systèmes en voie d'évaluation diffèrent beaucoup. L'un reçoit les signaux sur une vaste gamme de fréquences (25-1300 MHz), est facile à assembler et coûte 60 000 $. L'autre doit être modifié par le Ministère, nécessite plusieurs antennes pour couvrir une gamme de fréquences limitée et coûte 2 000 $.

Une fois les évaluations terminées, les régions se partageront les radiogoniomètres qui pourront aussi servir aux interventions en cas d'urgence, continue M. Paskovitch. «Les deux appareils peuvent être expédiés n'importe où au pays du jour au lendemain, et sont faciles à installer et à utiliser.»

Les radiogoniomètres devraient permettre d'épargner beaucoup de temps d'enquête, d'après Ron Gloux, spécialiste aux enquêtes, Bureau de district de Lower Mainland dans la région du Pacifique, qui a déjà utilisé l'un des appareils pour repérer une station radio MF pirate (voir l'article de gauche).

«Lorsqu'on suit des signaux selon leur intensité dans une ville, cela peut prendre beaucoup de temps, indique M. Gloux. Le signal doit être émis de façon assez continue, et il est facile de nous voir aller et venir dans la même rue, avec une antenne sur le toit du véhicule et le mot «Canada» peint sur le côté. Si on cherche à repérer une station illégale, l'opérateur de l'émetteur le moindrement prudent n'a qu'à interrompre le signal, et nous ne pourrons le trouver.»

«Avec les radiogoniomètres, le relèvement est instantané. De fait, ils pointent la source», ajoute M. Gloux.



L'inspecteur radio Robert Régimbald règle le système de radiogoniométrie Techcomm, l'un des deux systèmes d'établissement de la direction des signaux que le Ministère évalue.

Les systèmes de radiogoniométrie facilitent la recherche des stations radio pirates

De nouveaux systèmes de radiogoniométrie aident les inspecteurs radio à attraper les utilisateurs du spectre non titulaires de licences.

Des inspecteurs radio de la région du Pacifique ont réussi à identifier une station radio MF illégale, le 22 août à Vancouver, grâce à l'un des nouveaux systèmes. La station, qui a diffusé de la musique continuellement pendant quatre jours, pouvait être captée jusqu'à une distance de 20 km.

On déposera probablement des accusations contre les opérateurs de la station, selon Ron Gloux, spécialiste aux enquêtes, bureau de district de Lower Mainland.

Le matériel de radiogoniométrie nous a conduit tout droit à l'émetteur, ajoute M. Gloux. «Il nous fallait connaître avec précision son emplacement pour obtenir un mandat de perquisition. Il se trouvait à l'intérieur d'un parmi plusieurs immeubles à appartements, très rapprochés, et il nous fallait trouver lequel.»

«Le système a pointé directement sur le mur où l'antenne était montée», indique Tom Batts, ingénieur technique du district de Lower Mainland qui a travaillé avec M. Gloux sur l'affaire.

«Il n'a fallu que deux heures pour mener toute l'opération : une heure pour déballer l'appareil, lire le manuel d'instructions et installer le système dans notre voiture, et une autre pour trouver l'immeuble», raconte M. Batts.

«Ce fut un véritable plaisir de pouvoir disposer d'un radiogoniomètre», ajoute M. Batts. «Les inspecteurs régionaux en ont toujours voulu un, et cela devrait permettre de raccourcir beaucoup la durée des enquêtes.»

Pour mieux planifier sa carrière

par Serge Martin

Le Ministère dispose désormais d'un outil qui permet aux membres du personnel de mieux planifier leur carrière.

Il s'agit du «Guide de planification de carrière», élaboré dans la région de l'Atlantique et destiné à quiconque s'intéresse à son cheminement professionnel.

«C'est un guide facile à utiliser, qui oblige les gens à prendre un certain recul et à évaluer leurs réalisations professionnelles», indique Eugène Aucoin, gestionnaire du personnel, région de l'Atlantique et l'un des principaux artisans du Guide.

Le Guide est un dépliant comprenant trois parties à remplir. L'utilisateur doit d'abord évaluer ses forces et ses faiblesses. Il précise ensuite la nature du poste ou de l'emploi recherché. Il peut alors définir ce qui lui reste à acquérir pour atteindre ses objectifs.

«Ensuite, la personne peut préparer un plan d'acquisition des compétences requises pour satisfaire ses aspirations», ajoute Eugène Aucoin. L'exercice requiert très peu de temps et, une fois terminé, permet d'embrasser d'un seul coup d'oeil les divers éléments du plan de carrière.

«Le Guide est attrayant et a été bien reçu par le personnel de l'Atlantique», soutient Paul Soucy, gestionnaire régional des Affaires publiques en Atlantique.

La région du Pacifique, qui a aussi participé au projet, comptait présenter le Guide à ses employés dans le cadre des séances en counselling de carrière prévues cet automne.

«À une époque où le marché de l'emploi devient de plus en plus compétitif tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la fonction publique, une bonne planification de carrière revêt davantage d'importance pour quiconque recherche l'avancement. Dans cet esprit, le Guide de planification de carrière est un outil qui arrive à point», conclut Eugène Aucoin.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Eugène Aucoin au (506) 851-6550.

«Avenue Clyde» Un secret bien gardé

par Deb Finn

Deux bâtiments, une tente et une antenne parabolique dressés près de l'avenue Clyde, dans l'ouest d'Ottawa, sont les indices du secret le mieux gardé de Communications Canada : le Bureau d'homologation et de services techniques (DEB).

Les 26 employés du Bureau travaillent à élaborer des normes et des méthodes pour les essais du matériel radio et du matériel de télécommunications, à entretenir et à étalonner annuellement plus de 400 appareils d'essai, à aider les inspecteurs du Ministère à vérifier l'exactitude de leur matériel et à recueillir des données ionosphériques.

L'homologation du matériel radio et du matériel de télécommunications représente le travail le plus manifeste de la DEB, qui vend chaque mois plus d'un million d'étiquettes rouges et blanches que l'on retrouve à l'arrière du matériel. Actuellement, la plus grande partie des essais d'homologation sont effectués par des laboratoires privés; lorsque cela n'est pas possible, ou que le caractère confidentiel doit être respecté, le Bureau offre ses services.

Par suite des changements technologiques survenus récemment, on a mis davantage l'accent sur l'élaboration de normes de radiodiffusion. Selon Pierre Jasmin, gestionnaire des Méthodes de mesure et des opérations, les normes régissant l'émission et la réception des signaux radio et télévisuels ont acquis de l'importance depuis qu'un si grand nombre de nouveaux appareils renferment des microprocesseurs susceptibles de subir ou de causer du brouillage radioélectrique.

Le Bureau offre également à ses clients des conseils techniques sur les méthodes d'essai et les mémoires techniques obligatoires pour obtenir l'homologation du matériel. Il publie des lignes directrices sur la façon de présenter une demande d'homologation de matériel radio et terminal. Selon Arthur French, spécialiste en matière d'homologation de matériel terminal, les formalités à remplir sont les mêmes, que le requérant soit le plus gros conglomérat au monde en matière de communications ou un inventeur dans son sous-sol.

Outre ses travaux ministériels, la DEB recueille des données sur les changements ionosphériques pour le compte du ministère de la Défense nationale.

Qui sont ces personnes qui travaillent au bureau de l'avenue Clyde?

Directeur
Ken Holt

Gestionnaire des méthodes de mesure et des opérations
Pierre Jasmin

Chef du soutien technique
Gordon Bird

Spécialistes de la vérification des méthodes et de la normalisation
Brian Kasper
Harry Lajeunesse
Robert Corey

Chef intérimaire du Centre de dépouillement des données
Paul Campbell

Gestionnaire de l'homologation du matériel
Jim Lafrenière

Chef de la maintenance et de l'étalonnage du matériel-étalon
Guy Lavoie

Spécialistes de l'étalonnage du matériel de télécommunications
Robert Scharf
Gabriel Clavel
Marcel Brunet

Technologue chargé de l'étalonnage et de la maintenance
Dan Sigouin

Spécialiste de la maintenance du matériel de télécommunications et de la gestion du spectre
Ross Ritchie

Adjointe administrative
Sylvie Prézeau

Spécialistes de l'homologation du matériel de télécommunications
Neil McGrath
Jean-Pierre Bisson

Spécialistes de l'homologation du matériel terminal
Arthur French
Duncan Gifford

Commis à l'administration
Dorothy Mueller
Murray Webster
Lise Faustin
Peter Wolters

Commis à l'homologation du matériel
Jacquelynn Greening
Madeleine Sullivan

Qui fait quoi

(du 1er juillet au 30 août 1991)



SMAP

Vivianne Farmer a été nommée au poste d'analyste principale des politiques à la Division de l'analyse de la politique fiscale et stratégique (DGSP).

Raymond Lepage a quitté la Division de la planification stratégique de la DGCP (SMARS) pour occuper le poste de conseiller en planification à la Division de la planification de la politique stratégique de la DGSP.

Charles Ouellette a été promu au poste de gestionnaire de systèmes et micro-ordinateurs à la Division de la planification et de la coordination du secteur.

Francine Anglehart a quitté le Programme des initiatives culturelles pour occuper le poste de secrétaire de la directrice générale de la DGIS.

Lyne Bourget a été nommée, pour une période indéterminée, au poste d'analyste en planification à la Division de la planification des priorités et affaires gouvernementales (DGSP).

SMAGI

Lina Charette a été nommée adjointe de la directrice à la Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines (DGHR).

Raymond Proulx a quitté Énergie, Mines et Ressources Canada pour occuper le poste de conseiller en classification, services centralisés, à la Division des opérations en personnel (DGHR).

Suzanne Godbout a accepté un détachement de huit mois du Conseil du Trésor du Canada pour occuper le poste d'agent de sécurité à la Division des services de sécurité et de soutien des communications.

Louise Dubois, conseillère en personnel au sein du secteur (SMAGI), a quitté le Ministère pour se joindre à l'Agence canadienne de développement international.

Coleen Baldwin a été mutée de Travaux publics Canada au poste d'ingénieur aux Services d'ingénierie des installations (DCAT) au CRC.

Michel Florent a été nommé, pour une période indéterminée, magasinier aux Services de gestion du matériel et des marchés (DGAT).

Jean-Noël Gilbert, auparavant à l'emploi des Forces armées canadiennes, a été nommé analyste de la sécurité des communications (COMSEC) aux Services de sécurité et de soutien des communications.

René Nadon a été nommé, pour une période indéterminée, au poste de commis à la distribution des chèques à la Division de la politique des finances, des systèmes et de la comptabilité (DGFM).

Denise Charron a été promue au poste d'agent des achats et du paiement des factures aux Services de la gestion du matériel et des marchés (DGAT).

André Giroux, auparavant de JSI Telecom, a été nommé au poste de technicien aux Services techniques de la DCAT, au CRC.

Lynn Mathews a été promue au poste de commis au soutien de l'index et des systèmes aux Services des documents administratifs (DGAT).

SMAAP

Gisèle St-Amand, agent de planification intérimaire à la Gestion du secteur (SMAAP), a quitté le Ministère pour poursuivre une autre carrière.

Michelle Rousseau s'est jointe au Ministère en qualité de secrétaire du sous-ministre adjoint.

Sylvie Desjardins a été nommée, pour une période indéterminée, au poste de chef subalterne de projet à la Division du développement des systèmes du Réseau canadien d'information sur le patrimoine.

Janet Atchison, adjointe administrative au sein des Services de recherche en conservation à l'Institut canadien de conservation, a quitté le Ministère pour poursuivre une autre carrière.

Mary Lou Myers, Scott MacCallum, Terry Deavey et **Denis Simard** ont été nommés, pour une période indéterminée, au poste d'analyste des systèmes informatiques à la Division du développement des systèmes du Réseau canadien d'information sur le patrimoine.

SMAPC

Pierre Leduc a été nommé directeur de la Division des politiques et des stratégies des nouveaux médias à la Direction de la télématique et des nouveaux médias.

Line LeBlanc a été promue au poste d'agente administrative à la Direction des industries culturelles.

Heather Wallace a été nommée au poste d'agent de la politique d'enregistrement sonore aux Politiques du film et de la vidéo – marché anglais (DGCI).

Lise Gauthier a été mutée au poste de commis à la coordination des données et de l'information à la Division de la gestion du secteur.

Francine Beauchamp a été promue au poste d'agente administrative à la Direction de la télématique et des nouveaux médias.

SMARS

Lynn Elliot Sherwood a été promue au poste de gestionnaire principale du Réseau d'information des cadres supérieurs.

Chris Lafkas a été nommé chef des Services internationaux de la Gestion du spectre – services terrestres, à la Direction de l'exploitation de la gestion du spectre (DGRR).

David Bosquet, auparavant inspecteur radio au bureau de district de Toronto, a été nommé au poste de technologue des services nationaux, à la Direction de l'exploitation de la gestion du spectre (DGRR).

Robert McRae, auparavant à Affaires extérieures et commerce extérieur Canada, a été nommé chef des opérations automatisées à la Direction de l'exploitation de la gestion du spectre (DGRR).

Jacques Adams-Robenhymer a été muté de Transports Canada au poste de gestionnaire de la planification des télécommunications à la Division du développement et des programmes techniques de la PGTA.

Jean-Claude Brien a été nommé au poste d'ingénieur principal de la technique du spectre à la Division de la technique du spectre (DGEP).

David Clemis a été muté de Revenu Canada – Impôt au poste de planificateur en stratégie technologique à la Division de la planification de l'informatique, DGIM.

Guy Mitchell a été nommé au poste de gestionnaire de la technique du spectre des hyperfréquences à la Division de la technique du spectre (DGEP).

Cheryl Myrosh a été nommée au poste d'analyste des certifications en télévision par câble à la Division technique des demandes en radiodiffusion (DGBR).

Monique Richetts a été nommée au poste d'adjointe au chef du Service de la production des publications, à la Direction de l'exploitation de la gestion du spectre (DGRR).

Marcia Wright a été nommée au poste d'agent du soutien des systèmes mobiles terrestres, à la Division des applications automatisées de la DGRR.

SMAQ

Alain Bouffard a été muté du bureau satellite de Rimouski au poste d'inspecteur radio au bureau de district de Québec.

Donald Ringuette, auparavant commis au personnel à la Division de la coordination du personnel, s'est joint au ministère de la Justice du Canada à la suite d'une promotion.

DEA

Richard Arnold, auparavant inspecteur radio au bureau de district de Halifax, a été promu au poste d'inspecteur en chef du bureau de district de Charlottetown.

Leslie Patriquin, auparavant à l'emploi de Statistique Canada, a été nommée adjointe administrative au bureau de district de Halifax.

Sheldon Collins a été muté du bureau de district de Toronto au poste d'inspecteur radio stagiaire au bureau de district de Halifax.

DEO

Rita Hoffman, adjointe aux archives centrales des Services de gestion du bureau régional, a quitté le Ministère pour poursuivre une autre carrière.

Tony Komljanec et **Bruce Baker** ont été promus au poste d'inspecteur radio spécialiste au bureau de district de Toronto.

DEC

Marcia McKay, auparavant à l'emploi d'Approvisionnements et Services Canada, a été nommée au poste de gestionnaire de la Division des finances, de l'administration et de l'informatique au bureau régional de Winnipeg.

Belaineh Deguefé, auparavant agent de développement culturel, a été promu au poste de gestionnaire du développement régional à la Division des communications et de la culture du bureau régional de Winnipeg.

Bernard Ries a été muté du bureau de district de Saskatoon au poste d'inspecteur radio au bureau de district de Yellowknife.



DEP

Barry Isherwood a été nommé au poste d'agent de développement et d'inspecteur radio au bureau de district de Victoria.

Jane Wiebe, gestionnaire au bureau de district de Victoria, a quitté le Ministère par suite du déménagement de son conjoint. **Fran Stelmer**, ancienne commis à l'autorisation, la remplace au poste de gestionnaire.

Susan Matasi, gestionnaire des télécommunications et de la technologie, à la Division des communications et de la culture, a accepté un détachement d'une année à la Legal Information Systems and Technology Foundation de Vancouver.











Retirements/Ont pris leur retraite



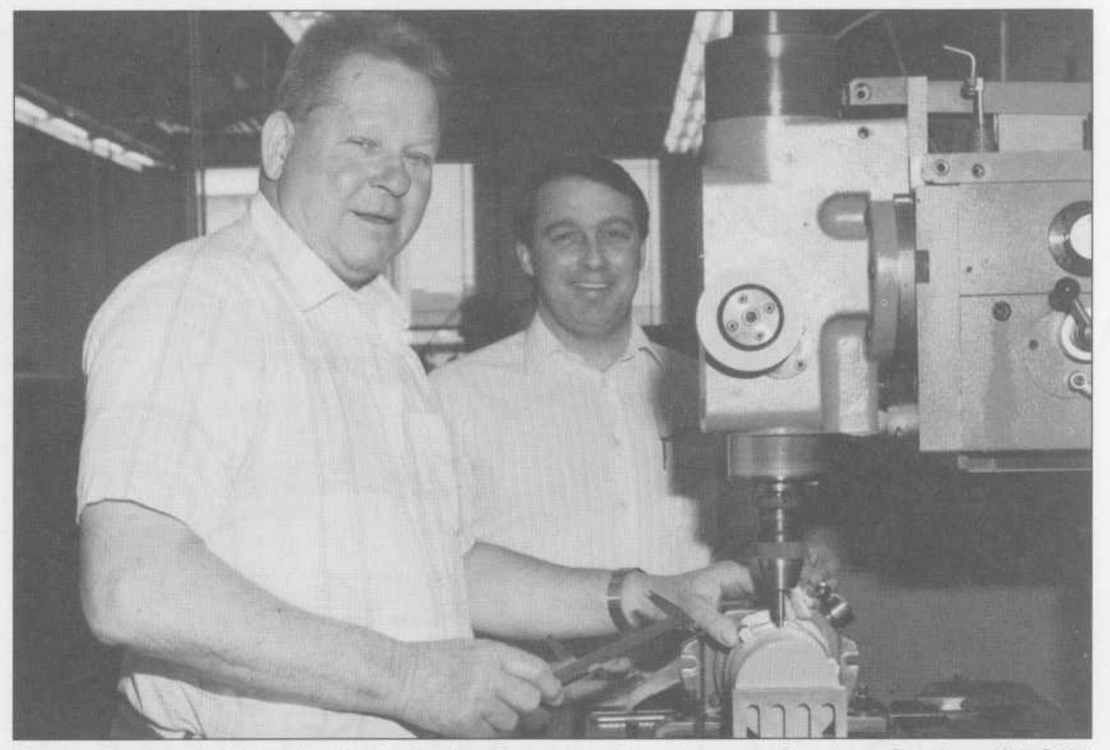
Carm Lawson (right), Word Processing Operator in DGIS, receives a retirement plaque from Communications Minister Perrin Beatty honouring her retirement after 17 years with the Department.

Carm Lawson (à droite), opératrice de traitement de textes pour la DGIS, reçoit de la part du ministre des Communications, Perrin Beatty, une plaque en l'honneur de son départ après 17 ans de service.



Before retiring, Elroy Cox, Production Control Clerk in the Plant Engineering Services Section of DCAT at CRC, shows how he stopped phone calls from "bugging" him during his 30 years of public service.

Avant de prendre sa retraite, Elroy Cox, commis au contrôle de la production, Service d'ingénierie des installations, DCAT, CRC, nous a montré comment il s'y prenait pour se débarrasser des appels importuns, pendant ses 30 années de service.



Orville Stanley (left), Technologist in the Prototype Development Services Section of DCAT (CRC), performs a final machining task before retiring after 25 years of service. Pierre Lortie, Manager, Mechanical Lab, lends a hand.

Orville Stanley (à gauche), technologue des services de fabrication de prototypes de la DCAT (CRC), exécute une dernière tâche avant de nous quitter après 25 ans de service. Pierre Lortie, gestionnaire, Laboratoire, mécanique, lui donne un coup de main.

Long Service Awards

25 years

Louise Blondin, Officer, Systems, Training, Pay and Benefits in the Staff Relations and Compensation Division of DGHR.

Martin MacLellan, Manager, Technology and Telecommunications, in the Communications and Culture Division of the Moncton Regional Office.

Longs états de service

25 ans

Louise Blondin, agente, systèmes, formation, rémunération et avantages sociaux, à la Division des relations de travail et des avantages sociaux (DGHR).

Martin MacLellan, gestionnaire du Développement technologique et des télécommunications à la Division des communications et de la culture du bureau régional de Moncton.

Gaby Warren, Director General, International Relations (right), retiring after 29 years of service, receives his farewell from Deputy Minister Alain Gourd at his retirement dinner.

Gaby Warren (à droite), directeur général des Relations internationales, qui prend sa retraite après 29 ans de service, reçoit les adieux du sous-ministre Alain Gourd, à l'occasion d'un souper en son honneur.



John Maggio

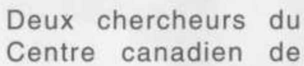
John Maggio, previously Director of the Hamilton District Office, EDO, passed away on July 17, 1991. John worked for the public service from 1942 to 1981. He is survived by his wife Dorothy and three children, David, Rick and Paul.

John Maggio, auparavant directeur du bureau de district de Hamilton, DEO, est décédé le 17 juillet 1991. John a travaillé à la fonction publique de 1942 à 1981. Il laisse dans le deuil son épouse Dorothy et ses trois enfants, David, Rick et Paul.

Awards/Distinctions



Two researchers from the Canadian Workplace Automation Research Centre, Dr. Duncan Sanderson and Robert Dupuy, recently received a special recognition award from the International Teleconferencing Association. The researchers studied the effectiveness of teleconferences and audio-graphic technology in the telework of an office ergonomics consultant.



Deux chercheurs du Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail, Duncan Sanderson et Robert Dupuy, viennent de recevoir une distinction spéciale de l'International Teleconferencing Association. Les chercheurs ont examiné l'efficacité des vidéoconférences et des technologies audiovisuelles dans l'environnement «télétravail» du bureau d'un consultant en ergonomie.



After many, many years of preparing award certificates for others, Luigi Ricottilli (left) and Ernest Sharpe (right), of the Broadcasting Regulation Branch, were presented their own awards by Michel Séguin, Director General, Human Resources. The two received the Special Contribution Award for prompt service in creating certificates for the Department's Incentive Award Program.

Après des années à préparer des attestations du mérite pour d'autres, c'est au tour de Luigi Ricottilli (à gauche) et de Ernest Sharpe (à droite), de la Direction générale de la réglementation de la radiodiffusion, de voir souligner leur travail. Le directeur général des ressources humaines, Michel Séguin, leur a remis une attestation de contribution spéciale pour le service rapide qu'ils ont toujours assuré dans le cadre du Programme des primes d'encouragement.

Disabled continues from page 1

spend $8.1 million for their part of the strategy, which was announced on September 6 by Prime Minister Brian Mulroney and will cost $158 million over the next five years.

Communications Canada's role in the strategy is to facilitate communications for the disabled. "These efforts are vital because a person who cannot communicate will never join the workforce," Laughton says.

Another project involves audio captioning of the action in television programs. The system would broadcast to visually impaired people a verbal description of the on-screen action on a separate audio channel. "It would turn the show into a radio drama," says Laughton.

The Department's contribution to the strategy will have three parts. In addition to projects that develop and test communication devices for people with disabilities, the Department will inform industry and the general public about equipment available to persons with disabilities. The Department and the National Library will also study alternative publication formats suited to people with disabilities.

Distributed office continues from page 1

Of course, there is a heavy technological component involved, but for us the focus is on the organization and the people.'"

McGrath echoes the sentiment. "Improving the quality of working life is the major objective of this project. The employees are excited about this and many are looking forward to working closer to home. So we want to get it right, and we're listening closely to what they are telling us."

The people affected seem to appreciate the task force's efforts. Says Don Walker, Manager of Client Services, Government Telecommunications Agency: "It was a bit hairy in the beginning when nobody knew what was going on, but overall I've been impressed by the forthrightness of the people I've been involved with. They done their best to keep us informed, and to let us have our say. Let's face it, too, all organizations have to deal with unexpected changes and delays. I think the process has gone pretty well."

Communications continues from page 1

So it is essential that we take into account the relationship between them."

Accordingly, the Communications Policy sector has drafted new telecommunications legislation which Racine says will complete a three-part legislative framework for the telecommunications and broadcasting industries. "We already have two of the pieces in place. The *Radiocommunication Act* was passed in 1989 and the *Broadcasting Act* was proclaimed a couple of months ago," he says.

This framework is important for these industries, says Racine, because they are part of the single most important sector in a modern economy. "These industries have a tremendous impact on the life of the general population. Telecommunications is the one industry where Canada is still a world power. We need to be sure that we have a system that will facilitate the development of these industries instead of hampering them."

The Communications Policy sector is also developing a cultural industries strategy and pushing forward with phase two of the *Copyright Act*. "If we can do all this by the end of the year, we will have done an extraordinary job. We will have done what some people have been dreaming of doing for the last 25 years," says Racine.

Handicapés suite de la page 1

Communications et la Bibliothèque nationale y consacreront pour leur part 8,1 millions.

Dans le cadre de la stratégie, le rôle du ministère des Communications est d'aider les personnes handicapées à communiquer. «Nos efforts sont cruciaux, puisque pour faire partie de la population active, il faut absolument pouvoir communiquer», signale Mme Laughton.

Il existe aussi un projet d'«audio-vision» d'émissions de télévision. Destinée aux personnes ayant une déficience visuelle, l'audio-vision consiste à diffuser, sur un canal audio parallèle, une description verbale des aspects visuels de l'émission. «On en fait ainsi une sorte de pièce radiodiffusée», précise Mme Laughton.

La participation du Ministère à la stratégie se fera en trois parties : élaborer et faire l'essai des dispositifs de communication pour les handicapés, ainsi qu'informer l'industrie et le grand public des dispositifs qui sont offerts. Enfin, le Ministère et la Bibliothèque nationale examineront les autres formats possibles de publications qui peuvent convenir aux personnes handicapées.

Bureau décentralisé suite de la page 1

Le travail demeure le même, mais le milieu change. Carol McGrath, directrice du groupe de travail sur le bureau décentralisé, nous explique : «Dans un bureau satellite, il faut que les gens soient plus interdépendants. Ils ne seront pas isolés par leurs fonctions individuelles.»

Le CCRIT attend avec impatience de pouvoir évaluer les résultats du changement, nous dit M. Andrews. «Nous voulons savoir comment les gens, les emplois et l'organisation vont être touchés. Évidemment, la composante technologique est importante, mais pour nous, l'accent porte sur l'organisation et les gens.»

Même sentiment chez Carol McGrath qui ajoute: «Améliorer la qualité de vie au bureau est le principal objectif de ce projet. Les employés sont emballés et attendent seulement de pouvoir travailler plus près de leur domicile. Pour ne pas nous tromper, nous écoutons attentivement ce qu'ils ont à nous dire.»

Les personnes touchées semblent apprécier les efforts du groupe de travail. Voici ce qu'en pense Don Walker, gestionnaire des services aux clients à l'Agence des télécommunications gouvernementales: «C'était un peu inquiétant au début lorsque personne ne savait trop à quoi s'attendre, mais je suis impressionné en général par la franchise des gens. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous tenir au courant et nous laisser nous exprimer. Il faut aussi se rendre à l'évidence: toutes les organisations ont à faire face à des retards et à des changements imprévus. Dans ce contexte, je pense que les choses vont bon train.»

SMA suite de la page 1

précise M. Racine, la démarcation entre ces industries devient de plus en plus floue, et il est essentiel que nous restions au fait de leurs relations.»

Les gens du Secteur de la politique des communications ont rédigé un projet de loi qui complétera le triptyque législatif sur les industries des télécommunications et de la radiodiffusion. La *Loi sur la radiocommunication* a déjà été adoptée en 1989 et la *Loi sur la radiodiffusion* a été proclamée il y a quelques mois.

Ces lois sont capitales pour ces industries qui forment le secteur le plus important de l'économie contemporaine. «En effet, elles ont d'énormes répercussions sur la vie du Canadien moyen, précise-t-il. Les télécommunications sont le seul domaine où le Canada est resté maître, et nous devons faire en sorte que notre régime juridique en favorise le développement.»

Le Secteur de la politique des communications est également en train d'élaborer une stratégie pour les industries culturelles et de faire avancer le deuxième volet de la révision de la *Loi sur le droit d'auteur*. «Si nous réussissons à abattre toute cette besogne d'ici à la fin de l'année, nous aurons fait quelque chose d'extraordinaire, souligne M. Racine. Nous aurons achevé ce que certains rêvent d'accomplir depuis 25 ans!»